



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 1^{er} décembre 2023 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Raymond VILLALBA

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33

Nombre de présent-e-s : 28

Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
Mme Laurence DUPRIEZ, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Frédéric LOUSTAU
- M. André LABARTHE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSSENY
- Mme Carine NAVARRO donne pouvoir à M. Jacques MAISONNEUVE

Etait absente :

- Mme Patricia PROHASKA

4 - DÉSIGNATION DE MONSIEUR PIERRE BAHOU AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Suite à la démission de Madame Nathalie PASTOR en date du 26 octobre 2023, il y a lieu de procéder à son remplacement au sein des commissions municipales et communales dont elle était membre.

Suite à l'entrée au Conseil municipal de Monsieur Pierre BAHOU et après avoir recueilli sa candidature,

Il est proposé à votre l'assemblée de désigner Monsieur Pierre BAHOU comme nouveau membre intégrant les commissions suivantes :

- Commission des Affaires sociales,
- Commission Évaluation environnementale,
- Commission Urbanisme-travaux-cadre de vie,
- Commission Communale d'Accessibilité.

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la désignation de Monsieur Pierre BAHOU M comme nouveau membre des commissions susvisées.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 01 décembre 2023.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 05/12/2023


Bernard UTHURRY

